

# CONDITIONS GÉNÉRALES POUR CONCERT DUO PAR MIRTHE

## COORDONNÉES

Nom d'artiste : Mirthe  
Prog. et comm. : Rémy Verneuil  
Téléphone : 09 80 90 70 98  
06 40 35 31 93  
Courrier : info@mirthe-music.com  
Site : www.mirthe-music.com

En partenariat avec l'association loi 1901  
La Grande Nature n° w353013360

## CONDITIONS D'ACCUEIL

Des repas équilibrés (dont 1 sans porc) et des boissons sont demandés pour 3 personnes – pour les 2 artistes et leur assistant.

Parking : merci de nous prévenir s'il est difficile de se garer près de votre établissement.  
Un hébergement, en cas de plus de 3h de route ou horaire tardive, est le bienvenu...

Le règlement se fait par guzo ou avec facture associative. En cas de facture associative, un contrat type vous sera envoyé, à retourner signé dans les meilleurs délais.

Les conditions de règlement (avec indications de tarifs) sont fournies sur demande.

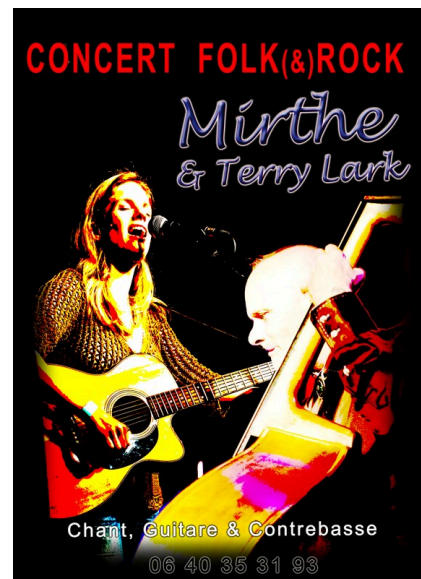
## CÔTÉ PRATIQUE

**Temps d'installation & préparation :**  
1h30 minimum – hors temps de repas et de repos.

**Durée du concert :**  
1 à 2h, selon la demande.

**Instruments :**  
Si la superficie le permet et sauf demande contraire, Mirthe apporte toujours 1 ou 2 guitares électro-acoustiques et sa harpe celtique. Terry Lark, lui, apporte sa contrebasse.

**Lieu :**  
À l'intérieur ou à l'extérieur. Si à l'extérieur, prévoir un abri (style barnum) pour protéger du soleil et un lieu alternatif au cas de forte probabilité de pluie.  
La superficie nécessaire est de 4 à 8 m<sup>2</sup> selon le nombre d'instruments.



### Sacem :

C'est à l'organisateur du concert de prévenir la Sacem du concert. Sachez que l'artiste déclarera les chansons interprétées lors du concert.

### **FICHE TECHNIQUE POUR CONCERT DUO**

En cas de sonorisation par l'artiste :

- Besoins : au moins 2 secteurs courants.
- Fournis : système sono adapté à 300 personnes.

En cas de sonorisation professionnelle :

- Prévoir 2 micros chant, 4 DIs et 2 retours.
- Contact technique : appelez Monsieur Petel au 06 81 57 79 06.

Informations techniques non-contractuelles.